

Extrait du registre des arrêtés du Maire

Arrêté

Département de l'AIN  
Commune de **MONTMERLE-SUR-SAÔNE**

<b>N°</b> <b>26-069</b>	Arrêté de police – Utilisation du terrain de foot d'honneur et d'entraînement Stade « RD 933 c » dite rue de Lyon	<b>DATE</b> <b>du 11/02/2026</b> <b>au 16/02/2026</b>
----------------------------	---	---

**Monsieur le Maire de la commune de MONTMERLE-SUR-SAÔNE ;**

**Vu** la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 96-142 du 21 février 1996 ;

**Vu** le Code général collectivités territoriales et notamment ses articles, L.2122-24-1, L.2212-1, L.2212-2 ;

**Vu** le Code Pénal et notamment son article R610-5 ;

**Vu** la demande des services techniques municipaux ;

**Considérant** qu'il y a lieu de préserver les aires de jeux des terrains et des installations municipales ;

**ARRETE**

**Article 1 :** L'utilisation des deux terrains de foot (honneur et entraînement) sera interdite du mercredi 11 Février 2026 à 09h00 au lundi 16 Février 2026 à 08h00, en raison de l'état des terrains et des intempéries.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publié dans la commune de MONTMERLE-SUR-SAÔNE.

**Article 3 :** La Communauté de brigades de Thoissey et le Maire seront chargés de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4 :** Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

**Article 5 :** La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LYON dans les 2 mois à compter de sa date de notification.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera transmis à :  
- Monsieur le Président de FOOT 3 RIVIÈRES pour information  
- La police Municipale de Montmerle-sur-Saône  
- Monsieur le Commandant de la Communauté de brigades de Thoissey  
- Les services techniques municipaux  
- Archives

Fait à MONTMERLE-SUR-SAÔNE,  
Le 11 février 2026,

Le Maire,  
**Philippe PROST**

